



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Directives nationales sur le classement et la progression en formation linguistique



Citoyenneté et Immigration Canada



Août 2013

Canada 

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Ce document est destiné aux évaluateurs de langue, les enseignants et les coordonnateurs de programmes de formation linguistique financés par CIC, afin d'assurer une compréhension et interprétation communes de résultats d'évaluation basés sur les Niveaux de compétence linguistiques canadiens (NCLC), et d'établir des lignes directrices nationales sur le classement et la progression en formation linguistique.

QUE SONT LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE CANADIENS (NCLC)?

Les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) sont une échelle descriptive de 12 points de référence, en FLS,¹ échelonnés sur un continuum de compétence langagière allant du niveau de base au niveau avancé. Ils reflètent la progression, sur ce continuum, de la compétence des apprenants adultes de FLS en compréhension de l'oral et de l'écrit et en expression orale et écrite.

Chaque Niveau de compétence linguistique canadien décrit :

- Description et paramètres clés des habiletés d'expression et de compréhension de l'oral et de l'écrit
- Ce qu'une personne peut faire avec cette habileté à ce niveau
- Le contexte de communication dans lequel l'habileté peut être démontrée
- Exemples de tâches à accomplir avec cette habileté à ce niveau dans un contexte de travail, d'étude ou dans la collectivité
- Domaines de compétences pour chaque habileté et descripteurs de compétences et de connaissances clés

TESTS DE CLASSEMENT BASES SUR LES NCLC

Un test de classement basé sur les NCLC place un apprenant sur l'échelle de compétence communicative des NCLC.

Lors de l'évaluation de l'**expression orale**, l'évaluateur attribue un résultat au niveau de performance de l'apprenant sur des tâches successives qui augmentent progressivement en difficulté. L'évaluateur sonde l'apprenant jusqu'à ce qu'elle atteigne son seuil de performance.

Lors de l'évaluation de l'**expression écrite**, l'évaluateur évalue chaque tâche en fonction d'un arbre de décision, d'une rubrique ou d'une bande holistique aligné avec les descripteurs des NCLC.

Lors de l'évaluation de **compréhension orale et écrite**, l'évaluateur donne à l'apprenant une série de tâches visant à cibler des compétences spécifiques qui augmentent en difficulté. L'évaluateur attribue ensuite un résultat NCLC fondé sur l'ensemble des résultats atteints par l'apprenant.

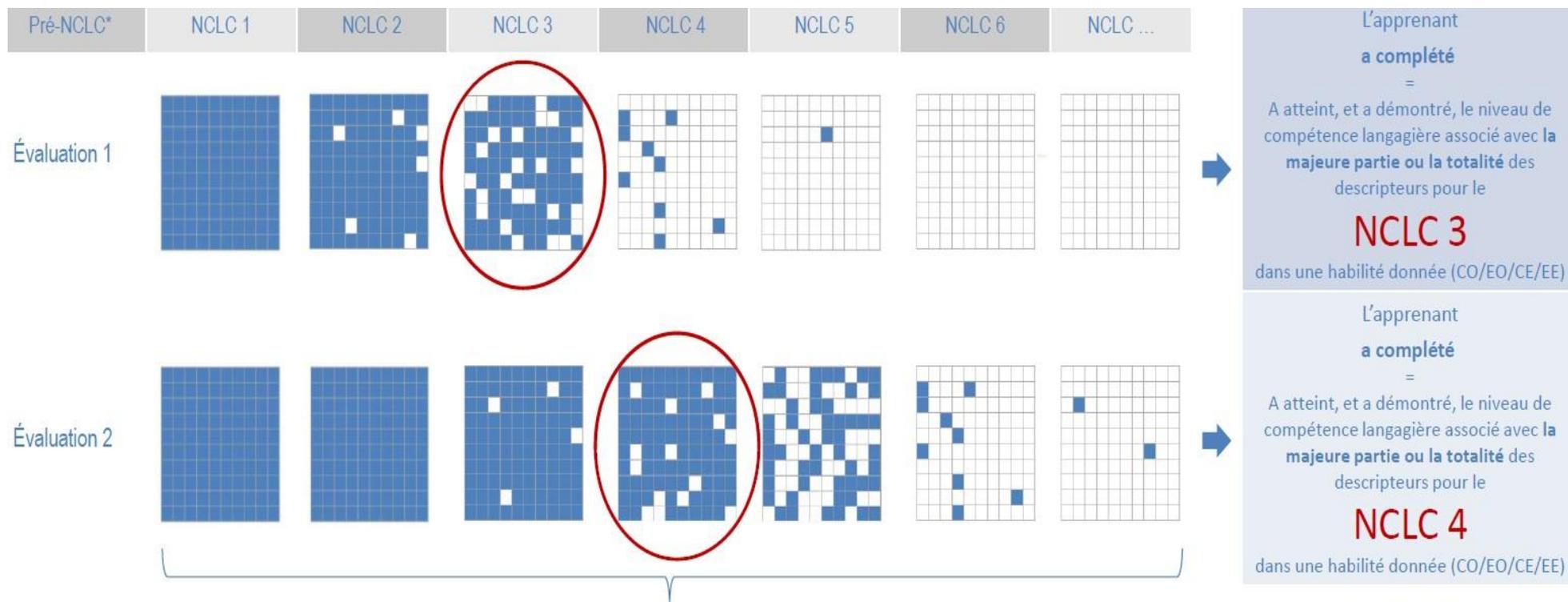
¹ On utilise aussi le terme "français langue étrangère" (FLE).



COMPETENCE LANGAGIERE EVALUEE SELON L'ECHELLE DES NCLC

Règle générale, le résultat NCLC attribué lors du test de classement (ainsi que le celui qui est attribué par l'enseignant et par un test à enjeux élevés) signifient que l'apprenant a atteint, et démontré, le niveau de compétence langagière associé avec **la majeure partie ou la totalité** (traditionnellement, 70 à 100%) des descripteurs pour les résultats NCLC attribués pour chacune des quatre habilités linguistiques.

On considère donc qu'un apprenant à qui on a attribué un résultat NCLC donné **a complété** ce niveau pour l'habilité linguistique donnée.



*Les apprenants pré-NCLC n'ont pas encore atteint, ou démontré, le niveau de compétence langagière associé avec la majeure partie ou la totalité des descripteurs pour le NCLC 1 dans une habilité donnée (CO/EO/CE/EE).



CLASSEMENT ET PROGRESSION EN FORMATION LINGUISTIQUE – DIRECTIVES GÉNÉRALES

Règle générale, les apprenants doivent être placés ou promus dans une classe où ils **se concentreront principalement sur l'acquisition de compétences liées au niveau NCLC suivant le niveau qu'ils ont déjà complété.**

Grille nationale de classement et de progression en formation linguistique

Curriculum de classe	NCLC 1	NCLC 2	NCLC 3	NCLC 4	NCLC 5	NCLC 6	NCLC 7	NCLC 8
----------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Pour chacune des habilités (CO/EO/CE/EE)	NCLC de l'apprenant à l'entrée	Pré-NCLC	1	2	3	4	5	6	7
	NCLC de l'apprenant à la sortie	1	2	3	4	5	6	7	8

** Cette grille remplace la grille nationale de classement pour CLIC, publiée en février 2007. Les programmes peuvent toujours utiliser la marque « CLIC », par contre, les niveaux de classes devraient être organisés conformément à l'échelle des NCLC.*

Classement ou progression dans un cours intégré

Le classement d'apprenants dans des **cours intégrés couvrant les quatre compétences linguistiques** devrait aussi être basé sur la formule « NCLC + 1 » :

Résultat d'évaluation de l'apprenant	Classer selon la formule:
Les NCLC pour chaque habileté sont les mêmes (p. ex. 3-3-3-3)	NCLC 4
La majorité des NCLC sont les mêmes (p. ex. 3-3-4-3)	NCLC 4

Profils NCLC irréguliers – évaluation holistique des besoins de l'apprenant²

Tout particulièrement dans le cas des apprenants avec des profils NCLC irréguliers (p. ex. 7-7-2-1) et lorsque les cours axés sur des habilités linguistiques spécifiques **ne sont pas** disponibles, l'évaluateur doit faire une évaluation holistique pour déterminer où classer l'apprenant. Les facteurs que les évaluateurs pourraient considérer lorsqu'ils déterminent où l'apprenant devrait être classé pourrait notamment inclure :

- expérience d'apprentissage de l'apprenant;
- les objectifs de l'apprenant;
- la période de temps déjà passée au Canada;
- la proximité de la langue maternelle de l'apprenant au français ou à l'anglais;
- le niveau de confiance de l'apprenant;

² Alors que cette section est destinée aux évaluateurs linguistiques, les enseignants pourraient aussi considérer certains de ces facteurs lorsqu'ils déterminent s'il est dans l'intérêt de l'apprenant de progresser au prochain niveau.



- le curriculum du cours, la structure du programme et la disponibilité de programmes pouvant accommoder des apprenants avec des profils NCLC irréguliers.

De plus, lorsque l'apprenant peut communiquer avec l'évaluateur en français, en anglais, ou toute autre langue commune, ils peuvent discuter ensemble des avantages et des désavantages de différentes options de classement.

Accorder plus de poids aux résultats de compréhension et d'expression orale

Dans certains cas, lorsque les cours axés sur des habilités spécifiques ne sont pas disponibles, il pourrait être bénéfique pour l'apprenant d'accorder plus de poids aux résultats de compréhension et d'expression orale. Les apprenants qui ont du mal à comprendre ou à s'exprimer pourraient se sentir frustrés de ne pas comprendre les directives de l'enseignant et de ne pas pouvoir communiquer avec leurs camarades de classe. En veillant à ce que les apprenants puissent s'exprimer et comprendre les directives en classe, les chances de réussite de l'apprenant peuvent être augmentées. De plus, une variété plus restreinte de niveaux de compétences orales au sein d'une classe intégrée peut aussi être plus facile à gérer pour l'enseignant, en lui permettant de distribuer différents niveaux d'activités de compréhension et d'expression écrite, plutôt que d'avoir à fournir des activités de compréhension et d'expression orale à divers niveaux.

Résultat d'évaluation de l'apprenant	Classer dans un cours intégré de niveau :
La moitié des NCLC sont les mêmes, CO/EO sont plus faibles (p. ex. 3-3-4-4)	NCLC 4
La moitié des NCLC sont les mêmes, CO/EO sont plus élevés (p. ex. 4-4-3-3)	NCLC 5
Les NCLC varient de 2 niveaux ou plus (profils irréguliers, p. ex. 4-5-2-1)	Baser sur l'évaluation holistique

Classement ou progression dans des cours axés sur des habilités spécifiques

Si une apprenante a un profil NCLC irrégulier (p. ex. 7-6-2-1), un **cours axé sur des habilités spécifiques** (CO/EO ou CE/EE) pourrait répondre à ses besoins. Si une apprenante a complété le NCLC X en CO/EO, celle-ci devrait être placée dans un cours de CO/EO au niveau **NCLC X + 1**. Si une apprenante a complété le NCLC Y en CE/EE, celle-ci devrait être placée dans un cours de CE/EE au niveau **NCLC Y + 1**.

Si les NCLC en CO et en EO varient d'un seul niveau, ou si les NCLC en CE et en EE varient d'un seul niveau, l'apprenante devrait être classée selon ses résultats NCLC pour la compétence productive (expression orale ou écrite), plus un niveau.

Enfin, si les NCLC en CO et en EO, ou les NCLC en CE et en EE, varient de 2 niveaux ou plus, l'évaluateur doit faire une évaluation holistique lorsqu'il détermine où l'apprenante devrait être placée.

Résultat d'évaluation de l'apprenant	Classer dans un cours axé sur des compétences spécifiques, de niveau:
NCLC en CO/EO OU en CE/EE sont les mêmes (p. ex. 7 - 7 - 2 - 2)	NCLC 8 pour un cours de CO/EO NCLC 3 pour un cours de CE/EE
NCLC en CO/EO OU en CE/EE varient d'un niveau (p. ex. 7 - 6 - 2 - 1)	NCLC 7 (niveau d'EO + 1) pour un cours de CO/EO NCLC 2 (niveau d'EE + 1) pour un cours de CE/EE



NCLC varient de 2 niveaux ou plus (p. ex. 1-4)	Baser sur l'évaluation holistique et classer dans un cours axé sur des compétences spécifiques ou dans un cours intégré, tel qu'approprié
--	---

Enfin, l'option de classement ou de progression choisie devrait toujours être dans l'intérêt de l'apprenant; pour progresser de manière optimale, les apprenants devraient se sentir suffisamment défiés, sans toutefois se sentir accablés.

Identifier et classer les apprenants en alphabétisation pour l'ALS ou le FLS

Les apprenants en alphabétisation pour l'ALS ou le FLS ont peu ou pas de compétences en compréhension et expression écrite, quelle que soit la langue, généralement en raison d'une éducation limitée ou interrompue. Ils pourraient:

- être locuteurs de langues sans code écrit;
- avoir peu ou pas d'éducation dans leur pays d'origine (un à deux ans);
- être allés à l'école pour huit ans ou moins, mais avec de nombreuses interruptions.

Catégories des apprenants en alphabétisation d'ALS ou de FLS

Pré-, non ou semi-alphabètes: Tout comme les apprenants en alphabétisation pour qui la langue maternelle est le français ou l'anglais, ces apprenants ont des compétences limitées en numératie, ont de la peine à bien lire et écrire dans leur langue maternelle, et tentent maintenant d'apprendre l'anglais ou le français comme langue additionnelle. Ce type d'apprenant pourrait rencontrer des difficultés dans des cours réguliers d'ALS ou de FLS avec des camarades de classe alphabétisés pouvant s'appuyer sur un répertoire de compétences et de concepts appris dans un contexte de classe traditionnelle. Ces apprenants peuvent toutefois avoir développé d'autres compétences et concepts pour compenser leurs faiblesses en lecture et en écriture. Ceux-ci requièrent donc des approches et du matériel de classe spécialisés pour soutenir et améliorer leur processus d'apprentissage.

Apprenant d'ALS ou de FLS provenant d'un contexte linguistique non romain: Ces apprenants alphabétisés ont à leur portée un bon nombre de compétences métacognitives qu'ils peuvent utiliser dans leur processus d'apprentissage. Ceux-ci passeront rapidement à des classes régulières d'ALS ou de FLS, après s'être familiarisés avec le système d'écriture romain. Pour ce groupe en particulier, les notes de l'évaluateur devraient inclure la recommandation de revoir fréquemment le classement en alphabétisation afin de s'assurer qu'il est toujours approprié pour l'apprenant.

Les apprenants en alphabétisation bénéficient à être placés dans une même classe. Un tel regroupement permet à l'enseignant d'employer des stratégies et des ressources spécialement conçues pour ce type d'apprenant, qui aideraient à développer davantage des concepts et compétences métacognitifs et linguistiques.

Saisie d'apprenants en alphabétisation dans les systèmes de gestion de données

Les apprenants en alphabétisation et leur besoin de supports devraient être clairement signalés. Les évaluateurs devraient également fournir des détails sur la formation académique de l'apprenant, et si celui-ci a la capacité de lire et d'écrire dans sa langue maternelle. Il est important pour l'enseignant d'être informé du niveau d'alphabétisation de ses apprenants, et pour CIC d'être en mesure de précisément mesurer et répondre aux besoins des apprenants en alphabétisation.

